**INTERVENTION DE LA DELEGATION DE L’UNION DES COMORES**

**A L’OCCASION DU DIALOGUE INTERACTIF AVEC LA REPUBLIQUE DU SENEGAL,**

**DANS LE CADRE DE LA 31ème SESSION DE DE L’EPU,**

**A GENEVE LE 05 JANVIER 2018.**

Merci M. Le Président,

La Délégation de l’Union des Comores souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la République du Sénégal et lui adresse ses félicitations pour les progrès réalisés dans plusieurs domaines relatifs aux droits de l’homme, notamment ceux qui concernent les femmes.

Il nous plaît de souligner ici que le Sénégal est dans la bonne voie en matière de parité, avec un Parlement qui compte quasiment autant de femmes que d’hommes élus. Mais ce cas, certes encourageant, est loin de refléter la réalité de la situation des femmes en général.

C’est pourquoi ma Délégation recommande au Sénégal de poursuivre et de renforcer toutes les initiatives et toutes les actions tendant à généraliser cette parité homme/femme que lui impose sa Législation.

Dans un tout autre domaine, ma Délégation recommande au Sénégal de prendre toutes les mesures pour mieux assurer la protection et l’éducation des enfants de rue et des enfants rendus à la mendicité par des pratiques éducatives coutumières qui violent les droits élémentaires des enfants.

Merci M. Le Président.